

Société d'histoire Sainte-Hélène-de-Breakeyville

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT

À ne pas s'y méprendre, il ne s'agit pas du film de Luc Besson, mais bien de la dernière composante de l'héritage architectural qui fait partie de la page couverture du livre Sainte-Hélène-de-Breakeyville de 1984 à aujourd'hui. Cette composante de l'héritage que nous a légué la famille Breakey est la maison de M. Ian Breakey, située au 3326 ave St-Augustin.

Originellement, la propriété a été acquise auprès de John Caldwell (1775-1842), Sieur de Lauzon, en 1825 par M. Pierre Blanchette. Par la suite, M. Joseph Goulet, marié à une des filles de Pierre Blanchette, en est devenu propriétaire pour y construire une maison.

Une partie de la propriété de M. Joseph Goulet a été achetée par la compagnie John Breakey en 1882 pour y faire passer sa ligne de chemin de fer, Chaudière Valley Railway. La compagnie Breakey a par la suite acquis le reste de la ferme pour y faire la production de porcs.

La maison a d'abord été louée en 1943 par Mme Hazel Ross, l'épouse de M. Ian Breakey. Par la suite, M. Ian Breakey a fait l'acquisition de la ferme auprès de la compagnie Breakey et a entrepris les rénovations de sa maison selon les conseils de l'architecte H. Ross Wiggins avec le souci de préserver le style original canadien.



La maison en 1943

M. Ian Breakey a utilisé la ferme pour l'élevage des moutons entre 1960 et 1980. Il s'est également appliqué à l'élevage des canards, des oies et des cygnes et à ce titre, il avait aménagé un étang sur sa propriété. La légende veut que M. Breakey ait eu beaucoup de succès dans la reproduction de ces différentes espèces. M. Breakey a aussi élevé des chiens fox terrier à poil lisse (smooth haired fox terriers) et a participé à de nombreuses compétitions dans tout le Canada et les États-Unis.

La ferme a par la suite été acquise en 1995 par Mme Nicole Dufour et M. Langis Lapierre propriétaires des Écuries de la Chaudière. La volonté de monsieur et madame Breakey était de préserver le caractère agricole de la ferme et à ce titre, bien avant son acquisition, une permission avait été donnée à M. Langis Lapierre d'utiliser la ferme pour faire la récolte du foin devant servir pour son écurie.



La maison en 2009

Texte : Robert Roy

Collaboration : Alan Breakey